

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

58/55-06

16 JUIN 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE

20 JUIN 2006

MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GUEWENHEIM

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/I-5°/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise la signature de la convention de mise à disposition d'un terrain entre le Département du Haut-Rhin et la commune de GUEWENHEIM, telle que figurant en annexe au rapport.
- ❖ Précise que la recette correspondante, d'un montant annuel de 1 Euro, sera recouvrée au chapitre 70 nature 7038 fonction 70 du budget départemental.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 20 JUIN 2006
Publication le 23 JUIN 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions